

Trévoux, le 8 septembre 2026

CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 14 septembre 2026 à 19 h 15 (Mairie – salle du conseil)

- Approbation du procès-verbal de la séance du 6 juillet 2026 ;
- Communication des décisions prises par le Maire en application de l'article L. 2122-22 du CGCT ;
 - 1 Installation d'un nouveau conseiller municipal ;
 - 2 Election des membres au sein des commissions municipales – Modifications ;
 - 3 Election des membres au sein des organismes extérieurs- Modifications
 - 4 Taxe d'aménagement – Clarification de la durée d'application du dispositif de taux sectorisés ;
 - 5 Autorisation d'acquisition amiable de la parcelle cadastrée section AI 1139, sise 7 allée du Dictionnaire ;
 - 6 Modification du cahier des charges du lotissement sis rue Barbière à Trévoux – régularisation des constructions édifiées sur le lot n° 7 ;
 - 7 Assainissement – Transfert de maîtrise d'ouvrage de la commune a la CCDSV pour la réalisation de l'opération de mise en séparatif des réseaux d'assainissement route de Reyrieux et montée de la Villarde ;
 - 8 Aménagement d'un mode doux sur le chemin d'Arras (partie basse) - Autorisation de signature du marché ;
 - 9 Demande de subventions : programme de rénovation énergétique de l'école primaire de Beluizon ;
 - 10 Demande de subventions : programme de rénovation énergétique de l'école maternelle des Corbettes ;
 - 11 Plantation d'une haie champêtre – Convention avec l'association « Prenons racine » et demande de subvention auprès du Département ;
 - 12 Mise en place d'une campagne d'identification et de stérilisation des chats errants – Conventions avec la SPA et des associations locales ;
 - 13 Adoption du règlement intérieur des gymnases communaux ;
 - 14 Questions diverses.

L'ensemble de ces points est développé dans la note de synthèse jointe, et les documents annexés. Les rapports sont transmis par voie électronique ou consultables en mairie.



Le Maire
Nathanaël DUFFIT MENARD